

La station de dessalement de Chtouka

Un projet de synergie symbiotique

« Le projet de dessalement de l'eau de mer pour les besoins d'irrigation et pour l'alimentation en eau potable dans la région Souss-Massa, s'érigerait en réalisation de grande envergure. Une double fonction inédite dans ces domaines, sachant qu'il avait été question de les scinder en deux réalisations, l'une à Aghroud dans la commune de Tamri, réservée à l'eau potable, l'autre destinée à l'irrigation à Chtouka. »

■ **Saoudi El Amalki**

Or, pour des soucis de rationalisation, il a été décidé, à juste titre d'ailleurs de réunir les deux installations en une seule.

Pour mettre sur selle cette action de haute notoriété, une large campagne d'information et de souscription des agriculteurs s'était amorcée, tout en ambitionnant de relever le pari de la gestion des ressources hybrides et faire durer l'activité agricole dans cette zone souvent frappée par l'aridité. Il est à rappeler que l'Etat est prêt à injecter une contribution à hauteur de 3,2 MMDH, au niveau du financement. Dans le même ordre d'idées, on notera une convention de partenariat à été ratifiée pour la mise en place de cette station de dessalement de l'eau de mer.

Dans le même sillage, il a été question de déployer des efforts de la part des pouvoirs publics pour la mobilisation de l'eau dans la région et l'utilisation du système d'irrigation goutte-à-goutte, la mise en place d'un canal d'irrigation à partir du barrage Aoumouz à Taroudant, afin de vivifier environs 10 000 hectares de surfaces destinées aux agrumes dans la région d'El Guerdane. C'est quasiment une première dans le monde, en termes de capacité de production couplée pour des raisons d'irrigation et d'eau potable. Assurant une nette expansion socio-économique incontestable dans toute la région, en manque constant des denrées hydriques, ce projet de haut impact s'insère organiquement dans son espace. En fait, la pénurie aussi bien au niveau des eaux de surfaces que des nappes souterraines a toujours représenté une sérieuse entrave à l'essor de la région.

Il aura donc fallu la conjugaison de toutes les contributions des divers intervenants publics et les opérateurs agriculteurs, pour la réalisation de ce projet pour les deux besoins vitaux d'un volume de 400 000 m³/jour. Cette performance dont la mise en service est fixée en 2020 vise à garantir l'alimentation de la région en eau potable et l'irrigation une zone de près de 15 000 ha. L'initiative de mise en place d'un décret de sauvegarde de la nappe de Chtouka, déclarant l'état de pénurie de celle-ci, est née pour juguler les menaces qui pèsent sur la poursuite du système actuel d'exploitation de la nappe phréatique de la région. On estime

aujourd'hui la superficie irriguée à partir de la nappe à environ 17 500 Ha. La nappe de Chtouka par sa surexploitation accuse un déficit d'environ 60 millions de m³ par an, calculé comme la différence entre le volume renouvelable de la nappe et les prélèvements effectués sur cette dernière. Ceci crée un risque majeur pour la poursuite de l'activité agricole dans la région. Cette surexploitation de la nappe entraîne également une avancée du biseau salé dans les terres, détériorant fortement la qualité de l'eau pompée.

Ce projet, le premier du genre au monde, est né de la prise de conscience commune de l'ensemble des acteurs (politiques, économiques et professionnels) au niveau local, régional et national (exploitants agricoles, élus, autorités locales, départements ministériels, ...), de la baisse alarmante de la disponibilité des ressources

en eau. Le projet est initié dans la plaine de Chtouka, située à une trentaine de kilomètres au Sud d'Agadir et à l'Est du Parc National du Souss Massa. Ce projet vise à atteindre de nombreux objectifs durables, dont le premier est la préservation de la nappe phréatique de Chtouka, dont le déficit hydraulique est estimé à plus de 60 millions. Il ambitionne essentiellement la sauvegarde des ressources en eau et leur développement, tout en garantissant le capital investi dans l'agriculture d'exportation.

La plaine de Chtouka, étalée sur 1600 km² relève de la région Souss Massa. Elle dépend administrativement de la province Chtouka Ait Baha dont la population est de 371 102 habitants avec 257 571 (70%) ruraux et 113 531 urbains (30%) selon le RGPH de 2014 (HCP). La plaine de Chtouka se caractérise par une

activité agricole particulièrement bien développée et constitue même la première région primeuriste du pays. Les tomates de Chtouka – Aït Baha et les agrumes de qualité supérieure, sont le résultat d'une agriculture moderne qui n'a cessé de s'imposer sur le plan international. C'est une agriculture orientée vers l'exportation et qui fait de la région Souss-Massa une région compétitive ouverte sur le reste du monde. Exportatrice vers l'Union Européenne, l'Amérique du Nord et la Russie entre autres, la province dispose de stations d'emballage de primeurs de premier plan. L'agriculture moderne au niveau de cette plaine qui génère des entrées considérables en devises, occupe une main d'œuvre importante et permet le développement de l'industrie agroalimentaire. On estime ainsi que 100 000 emplois sont concernés.

